

Favoriser la vie des 170 000 associations de notre région Auvergne-Rhône-Alpes : interpellation des candidats aux élections législatives

Au lendemain de l'élection présidentielle, nous, le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes, souhaitons **émettre un appel aux candidats des 64 circonscriptions de la région.**

Nous souhaitons leur rappeler **l'importance de l'activité associative locale**, dans tous les secteurs : sanitaire et social, protection de l'environnement, sport et tourisme, culture, éducation, solidarité et engagement citoyen...

1,7 millions de bénévoles opèrent chaque jour dans les 170 000 associations de la région, soit environ 1 habitant sur 4. Dans nos territoires, 20 000 associations emploient en tout 225 000 salariés, soit 9,5% de l'emploi privé : davantage que les secteurs du transport et de la construction.

Nous souhaitons également redire aux candidats **l'impact du pouvoir législatif sur l'activité des associations**, et donc **l'importance de ces scrutins des 12 et 19 juin.**

La loi fondatrice du 1^{er} juillet 1901 permet à des individus de se réunir sous forme d'une association et de partager de manière permanente, dans un autre but que de partager des bénéfices. L'association est, dans ce cadre, l'expression d'une liberté publique.

Ainsi, nous émettons à l'attention des candidats **12 propositions et axes de réflexion concrets**, pour favoriser la vie associative dans notre région.

Ces propositions concernent :

- la consolidation des soutiens humains et financiers pour les associations,
- la présence des représentants associatifs dans les débats et les instances, afin d'alimenter le dialogue civil,
- l'appui à l'engagement des citoyens,
- le soutien de l'innovation et de l'emploi associatifs,
- le travail sur la fiscalité responsable et celle qui entoure les dons en faveur des associations et fondations.

Vous pouvez télécharger le document complet sur notre site internet : <https://lemouvementassociatif-aura.org/2022/06/01/legislatives-pour-les-170-000-associations-dauvergne-rhone-alpes/>

Pour chacune de ces propositions, et grâce à un questionnaire en ligne, nous avons invité les candidats à se positionner et à s'engager.

S'ils sont élus, mettront-ils en place les mesures suggérées ? Ont-ils des réserves à apporter ?

Nous nous engageons à entamer le débat avec les candidats élus, et à suivre la mise en place des engagements.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes : qui sommes-nous ?

Nous sommes le **porte-parole des dynamiques et enjeux des associations de notre région Auvergne-Rhône-Alpes**. Notre association régionale rassemble 13 réseaux associatifs de champs très variés, en un seul et même lieu d'échange et de réflexions, et autour d'un seul et même but : **choisir l'intérêt général**.

À eux seuls, nos 13 réseaux membres fédèrent la moitié des 170 000 associations de la région. Ils sont présents dans les champs suivants : culture, environnement, alimentation, monde rural, éducation populaire, santé, social, sport et tourisme.

À ce titre, nous sommes un **interlocuteur privilégié et reconnu des responsables politiques et administratifs de la région**. Notre rôle est également de favoriser et de promouvoir le développement d'une force associative utile et créative, et de lui donner une meilleure visibilité pour la faire reconnaître comme un corps intermédiaire à part entière.



Pour toute demande de rencontre ou de complément d'informations, vous pouvez nous contacter :

Par email - aura@lemouvementassociatif.org

Marc Alix - chargé de communication et animation réseau : 06 06 69 54 02

Amélie Peyrard - déléguée régionale : 07 81 13 79 47

Suivez-nous sur :

LinkedIn et Facebook : Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Twitter : @LeMouvassoAURA

Notre site web : lemouvementassociatif-aura.org



**Le Mouvement associatif
Auvergne-Rhône-Alpes**
259 rue de Créqui 69003 Lyon
Tél : 07 81 13 79 47 · 06 06 69 54 02

Mail : aura@lemouvementassociatif.org
Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Choisir
l'intérêt
général